

ACCÈS À L'EAU POTABLE POUR LES COMMUNAUTÉS RURALES

Un symbole de justice environnementale, et un outil de promotion de la dignité humaine.



**L'INCOMPATIBILITÉ ENTRE LA MORALE ET LA MISÈRE
LES NOUVELLES VIOLATIONS GRAVES DE LA DIGNITÉ HUMAINE
CRISE DE GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE À LUBUMBASHI ET
DÉPOTOIRS À CIEL OUVERT. Cas du dépotoir de CRAA-usine**

LES ÉCHOS DU CARF

LES ACTUALITÉS

SOMMAIRE

p.3 ÉDITORIAL

p.6 CULTURE & SOCIÉTÉ

p.6 L'incompatibilité entre la morale et la misère

p.8 Les nouvelles violations graves de la dignité humaine

p.11 Goma, l'école de la résilience

p.13 Crise de gouvernance environnementale à Lubumbashi et dépotoirs à ciel ouvert. *Cas du dépotoir de CRAA-usine*

p.20 LES ÉCHOS DU CARF

p.20 Renforcement des capacités des coopératives minières du Haut-Katanga et du Lualaba : *Professionalisation, sécurité et gouvernance coopérative*

p.22 Accès à l'eau potable pour les communautés rurales de la chefferie de Kasongo, province du Haut-Katanga : *Le CARF procède à la remise officielle de deux bornes fontaines*

p.23 Accès à l'eau potable pour les communautés rurales de la chefferie de Kasongo, province du Haut-Katanga : *Le CARF remet officiellement une borne-fontaine au village David*

p.24 Leadership transformationnel au cœur des communautés minières : *le CARF forme les noyaux communautaires de quatre localités du Lualaba*

p.25 Fiscalité minière artisanale et plaidoyer : *le CARF renforce les capacités des coopératives minières du Lualaba et du Haut-Katanga*

p.26 Remise des certificats de formation en anglais au CARF : *une Première session couronnée de succès*

p.27 Le CARF forme les membres des noyaux d'observation communautaire sur la participation communautaire et le cycle de vie des projets miniers (du 07 au 09 août 2025)

p.28 Le CARF adopte sa politique du genre : une étape décisive vers l'équité et la transformation sociale (20 août 2025) renforcement institutionnel : « *Le CARF adopte sa politique genre* »

p.29 Vie consacrée et liens familiaux en contexte africain

p.32 LES ACTUALITÉS

Éditorial

Assigné à responsabilité

Aujourd'hui, à l'ère du vide et des masses anonymes, marquée par la massification de l'opinion publique et l'éthérisation de la subjectivité, il est nécessaire de considérer cette exigence éthique qui fait de l'homme le gardien de l'ordre cosmo-vital. L'homme est ainsi un être assigné à responsabilité, dans un sens à la fois asymétrique et solennel. Il est un manager existentiel du projet de vivre, au-delà de la planification, de l'exécution ou de la supervision.



Emmanuel BUEYA, SJ, PhD

Philosophe – Théorie politique –
Sécurité internationale

1. Morale et éthique

Au départ, se manifeste une plainte: la misère totale dépouille l'homme de toute capacité morale. Il apparaît comme une loque humaine cherchant à survivre à tout prix. Dans cette perspective, le besoin physique éclipse l'idéal humain dans la pyramide de Maslow. Primum manducare, deinde cogitare. Parallèlement, la crise de gouvernance écologique engendre un désordre total de cet ordre cosmo-vital. Face aux complexités inhérentes à la théorie du genre, on se réfugie inévitablement dans ce qui semble être un consensus par recoupement : la dignité humaine. C'est le point de départ implicite et le lieu de rencontre déclarée de tous les discours dont la rationalité excède l'animalité. On réalise que l'homme est plus qu'un animal raisonnable; il est mieux qu'un loup pour son semblable. L'altérité est plus qu'une simple différence anthropologique; l'excédentarité inclôturable que l'on semble attribuer à cet être qui articule la différence ontologique est plutôt signe d'apertité impersonnelle. Le dynamisme de la vie humaine est bien au-delà du biologique. Ce qui est en ce moment nommé comme crise anthropologique et écologique, observé au quotidien, signale en creux la nature originaire de l'homme faillible. Le besoin urgent de réparer, de reconstruire et de sauver est aveu de conversion anthropologique.

Le terme qui émerge dans ce contexte de crise est celui de résilience. Pourtant, cette résilience apparaît davantage comme une réponse ponctuelle à la crise, une dimension réactionnaire de l'existence animale, plutôt qu'une nécessité rendant la morale impérieuse. La misère qui exacerbe la crise de gouvernance environnementale engendre l'effort de



résilience. On est tenté de croire qu'elle ruine tout effort de vertu. Ne devrait-on pas inverser l'assertion en posant la nécessité d'une éthique morale qui produit l'abondance : on évoque ainsi le travail, la discipline financière, l'ordre des choses, etc. Ce qui renvoie ainsi à la responsabilité de l'homme, ou mieux à l'homme assigné à responsabilité dans la gestion et la co-gestion de l'ordre du donné.

2. La crise et la plainte

Aujourd'hui, le discours moral revêt de plus en plus un ton de morigène ou une posture de relativisme. L'homme se plaint du monde en crise. C'est un monde marqué par la dictature du capital, un monde où l'injustice s'érige en système inévitable de sélection, favorisant les plus agiles et laissant des millions d'individus à leur propre sort. Il dénonce le système sans le quitter. Il déplore également la technoscience, perçue comme une façon tronquée de vivre qui déconnecte l'homme de son rapport à la nature, à son environnement et à ses semblables. Cette attitude prométhéenne de l'homme à l'âge technique transforme la planète Terre en un goulag au service du profit. On se précipite à échafauder des 'éthiques' à l'âge de la science sans pour autant remettre en question la vision du monde à l'orée de la mentalité conquérante de ces formes de savoirs. On se plaint des guerres mais on continue à fabriquer et à commercialiser des armes qui perpétuent les guerres et l'on s'aventure à élaborer une éthique de guerre dite juste. On déplore ainsi la violence tout en contribuant à son avènement et en commercialisant son effectivité. Ce n'est pas une incohérence qui soulignerait une quelconque contradiction radicale ou un paradoxe anthropologique; c'est plutôt la déroutante complexité de la réalité humaine selon les champs culturels où elle se donne à comprendre. Ce qui domine dans ces apparentes contradictions, c'est le capital et son corollaire l'avidité de l'homme.

La liste de ces plaintes est longue, ponctuée de jérémiades face à un monde que nous aurions souhaité plus heureux, plus ouvert à d'autres possibilités et alternatives d'existence humaine. L'homme semble avoir perdu son humanité au profit des biens matériels qui l'étouffent. Comment pouvons-nous réorienter nos valeurs et nos priorités afin de bâtir un monde plus juste et plus humain ? Il est temps de promouvoir une éthique de solidarité, de respect et de responsabilité envers notre planète et entre nous.

3. Les solutions provisoires

Nous plongeons dans une heuristique de la peur pour tenter d'arrêter les dégâts écologiques. En imaginant les pires scénarios futurs, nous souhaitons épargner aux générations suivantes ces visions apocalyptiques et terrifiantes. Cela nous pousse à tirer la sonnette d'alarme pour changer nos modes de vie, afin de promouvoir une approche plus verte face à une vie colorée par le profit.

Un colonialisme écologique émerge, s'arrogeant le droit de régenter des espaces verts du 'Tiers-Monde' au nom d'un prétendu droit à la survie de toute l'humanité. Pendant que ces réformes écologiques sont prônées, le monde occidental ne modifie guère son mode de vie. Tandis que le Sud subit ces pressions, se retrouvant dans une posture de réservoir pour le salut de l'humanité, les relations humaines ne semblent pas évoluer, tout comme les rapports entre l'homme occidental et la Terre. Dans cette séparation fictive entre le Nord et le Sud, les uns sont souvent présentés comme les instigateurs de cette déstructuration



écologique, tandis que les autres sont perçus comme des victimes. Ces dernières réclament une "dette écologique" ou font pression pour que l'on considère soit la survie des hommes, soit l'extinction de la nature. On oppose alors le pain à l'écologie, tout en taisant les bénéfices que l'on tire de ces contrats.

Le colonialisme écologique profite à ceux qui comprennent les enjeux de la compétition civilisationnelle. Ce discours dominant qui évoque la crise et qui entraîne tous les acteurs dans une rhétorique de la réparation profite finalement à ceux qui causent la destruction. Nous nous noyons dans cette approche occidentale qui ne parle guère aux uns ni aux autres, ignorant les racines éthiques qui fondent la vision du monde de chaque groupe, et négligeant la tradition qui façonne le rapport au monde que chaque culture entretient. Il est essentiel de repenser les solutions en intégrant une véritable éthique de la responsabilité, qui respecte les spécificités culturelles et les traditions de chaque communauté, tout en œuvrant pour un avenir durable et équitable.

4. Le paradigme de l'Alliance : Ubuntu ngabantu

Il ne s'agit point de colmater les brèches d'un édifice en déclin, ou de célébrer une certaine résilience, souvent perçue comme une force mentale ou une capacité d'endurance, mais qui peut se confondre avec une passivité résignée ou avec une gamme des stratégies de survie. Face à la déliquescence d'une société en proie à divers maux, les registres de renforcement, d'accompagnement, de soutien sont plutôt des palliatifs. Au-delà de ces réponses ponctuelles, il est crucial de savoir quel monde sous-tend ces actions, quelles croyances les motivent et influencent les décisions humaines.

On ne cherche pas une alternative à cette mentalité prométhéenne qui a conduit à des désastres pour l'humanité au XXIe siècle. On cherche à explorer les racines des significations et des symbolismes qui donnent à l'homme de se comprendre au monde comme être assigné à responsabilité. On interroge la finalité des actions humaines et des relations de l'homme avec les autres êtres ainsi qu'avec la nature dans la nature. L'approche Ubuntu, qui prône la solidarité et l'interdépendance, offre une perspective libérante. Elle invite à envisager notre existence dans le cadre d'une communauté élargie, où chaque action a des répercussions sur l'ensemble. En adoptant une éthique écologique inspirée de ces principes, nous pouvons redéfinir nos relations avec la nature, en favorisant une coexistence harmonieuse et durable. La civilisation africaine d'où provient cette éthique du lien ne saurait se greffer sur une quelconque administration capitaliste des biens collectifs, comme des expédients ou des réponses temporaires. Elle a sa propre vision du monde, sa philosophie, sa manière de concevoir l'homme et de traiter ses rapports avec les autres êtres.

Le Muntu développe une métaphysique de la participation. Des changements importants ont eu lieu au fil de l'histoire de l'homme dans le processus d'hominisation. En ce qui concerne l'éthique, le lien avec les autres demeure fondamental: Ubuntu ngabantu. L'homme n'est véritablement homme que dans cette relation d'humanité à l'autre (aussi bien le monde que l'autre homme). Cette éthique est aux antipodes de l'atomisme, de l'individualisme et d'une modernité cartésienne, qui est un 'mythe' radical et une idéologie volontariste du chaos. On peut être moderne sans renier sa tradition. En Afrique, le monde est la maison de l'homme et la Terre est une mère nourricière, à la fois ventre qui donne la vie et tombeau qui scelle le mystère de la fin. On n'y vénère point la nature; le paradigme

d'alliance fait place à un contrat social. Il s'agit d'une éthique qui lie à la nature, aux vivants, aux morts, aux enfants à naître.

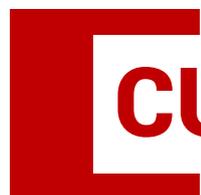
5. La responsabilité d'homme

Parfois la crise est une chance, une traversée, une tension entre ce qui meurt et ce qui naît. Dans ce cas d'espèce, nous devons nous en remettre à l'assignation à responsabilité : la vulnérabilité, c'est de chercher des boucs-émissaires en ignorant son choix délibéré pour la posture victimaire et déresponsabilisante, nous déchargeant du privilège de la liberté. Elle transforme de sujets de l'histoire en objets néocoloniaux dans le jeu de la domination néo-impériale, érodant ainsi un passé qui donne une épaisseur anthropologique à ce que nous sommes et à la fierté de revendiquer cette identité. Un passé de travail, de justice comme équité, de loi comme l'harmonie sociale. Evoquer ces concepts anamnétiques, c'est endosser sa responsabilité d'homme Muntu, boire à son propre puits de Sagesse bantou, garder la mémoire civilisationnelle où se forge le caractère des hommes-valeurs, des hommes vrais, des hommes responsables. A l'ère du vide éthique, être responsable, c'est répondre de l'homme fraternel et droit. La visée de maturité est celle qui assume cette mission avec une conscience claire de son humanité vraie.

Bien chers lectrices et lecteurs,

Nous sommes ravis de vous offrir le second souffle de notre journal.

Puissent ces pages vous ravir, vous parler, vous enchanter et vous procurer douceur et ardeur !



CULTURE & SOCIÉTÉ

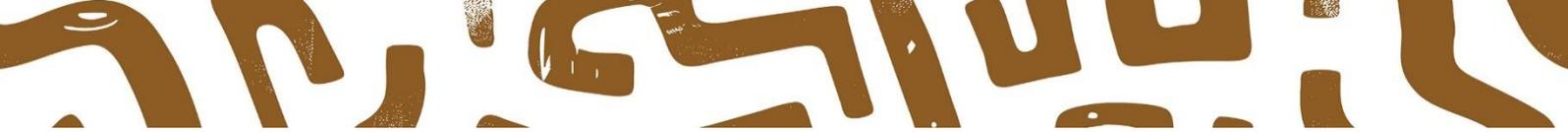


Antoine PHAKA, SJ

Essayiste, Défenseur du
nationalisme radical

L'INCOMPATIBILITE ENTRE LA MORALE ET LA MISERE

Il est certifié en ce jour que l'homme souffre de sa prétendue humanité. Depuis quelque temps, le monde fait l'expérience des crises inédites sur tous les plans, mais essentiellement sur le plan économique, politique, sécuritaire et social. Cet ensemble de troubles font l'urgence d'une crise morale criante. La misère qui, de plus en plus, se révèle plus voisine de l'homme, nettoie toutes les conditions de possibilité d'une morale spontanée ou naturelle. Partout se fait remarquer une société universelle en surexcitation libidinale et pullulente, comme le sable de la mer, les activités à caractère sexuel qui trahissent une atmosphère immorale traversant cette ère



civilisationnelle. En effet, dans une société en crise multidimensionnelle, le premier réflexe de ses habitants est de retourner à leur nature. Une nature manifestement animale dont l'énergie sexuelle est le principal support. De telle sorte qu'il ressort dans l'esprit une certaine impossibilité de cohabitation entre misère et morale, plus encore morale sexuelle. Est-il possible de demander à un individu sans sources essentielles de revenus et réduit à une misère apparemment fatidique d'être vertueux à temps plein ?

Certes, il serait moins logique d'interdire à un être vivant, dont la biologie réclame d'être comblée, de se satisfaire devant une situation qui, visiblement, le dispose à le faire. Toutefois, la morale exhorte les humains à se passer quelquefois de l'emprise de la nature, en faveur de l'évolution de la conscience devant la question du choix entre le bien et le mal. La bonne morale indiquerait que l'être humain devra choisir à tout prix ce qui est bien pour l'exaltation de son humanité sur ses passions animales. Pourtant, devant des situations où la même humanité se trouve en péril, parce que la loi de la survie se voit être mise en difficulté, l'animalité de l'homme resurgit et ne saura se ménager. Par conséquent, il devient plus évident de constater que, même les hommes les plus illustres, réagissent instinctivement sous l'abasourdissement du public séduit par ce spectacle incroyable. Était-il vain ce proverbe qui stipule qu'« à l'impossible nul n'est tenu » ? Loin de s'embarquer dans une philosophie qui ferait l'apologie des faiblesses humaines. Cependant, il est incontestable que l'homme soit tendanciellement animal qu'il serait vocationnellement humain. L'homme est porté à être animal et rien ne le lui empêchera, sauf si sa volonté en décide autrement.

Il est aussi le cas que la volonté de l'homme le conduise enfin à choisir la meilleure part. Celle qui consiste à devenir un humain. Cependant, quoi qu'il en soit, le chemin qui conduit vers l'humanité, quoique laborieux, est irréversible. Tout homme qui désire vivre en harmonie avec les autres doit transcender sa nature animale en faisant l'effort d'aller toujours vers les actes les plus moraux. C'est un effort conséquent qui ne doit être marchandé avec aucun alibi, aussi valeureux paraisse-t-il. Il y a plus de bien à être humain qu'à demeurer animal ; autant qu'il y a des souffrances à ne pas être animal qu'à être humain. Cependant, une chose est claire : l'humanité étant un idéal à atteindre à l'aide des efforts quotidiens, il est d'une merveilleuse volonté d'omettre sur la voie de ceux qui l'empruntent, les épines qui rendent la marche plus difficile. En d'autres termes, une vie déjà rigide à cause des nombreux efforts à fournir pour pallier sa nature qui est animale, se briserait plus cordialement devant les exigences d'une vocation artificielle rendues irréalisables. Par conséquent, la biologie de l'homme exigeant bien de choses pour sa satisfaction, si bien que, par désir humain, il doit s'en priver volontairement pour les mettre à la disposition de sa communauté, ce désir d'humanité serait plus apte à s'amortir du moment où la biologie elle-même n'a plus rien à s'offrir. De cette manière, il se manifeste une sérieuse incompatibilité entre la morale et l'état de manque.

En effet, ce qui fait de l'homme un humain, c'est sa capacité à se priver afin de s'offrir pour le bonheur des autres. Par ce fait, l'offrande la plus précieuse qu'a un homme pour les autres, *n'est pas du tout sa vie*, mais son cerveau. C'est-à-dire sa capacité à se disponibiliser pour un effort rationnel afin de trouver des solutions adéquates aux problèmes réels qui sauveraient également sa propre vie. Or, s'il arrive à l'homme de manquer de quoi offrir, il ne lui reste plus que malheureux bonheur. C'est cela l'absence de toute humanité. Pourtant, il est visible qu'à notre ère, plusieurs hommes sont réduits à cette dimension où ils n'ont plus rien à offrir. Le meurtre de l'éducation à la naissance a assassiné

l'humanité en l'homme. Plus de héros, rien que de nuisibles opportunistes. L'illustration la plus frappante est celle de la République Démocratique du Congo au cœur de laquelle trente bonnes années se sont écoulées dans l'absence des générations héroïques qui auraient pris des décisions énergiques devant les crises qui la secouent.

Si, autrefois l'école formait les hommes pour des professions dignes d'humanité, aujourd'hui la réalité apprend à banaliser l'école pour des métiers inhumains pourvu qu'ils soient partiellement bénéfiques. Ainsi, l'homme rentre à l'état sauvage où la gloire musculaire faisait office d'intelligence. Il y a bien évidemment ce constat à faire : l'homme n'invente plus rien, ce sont les anciennes inventions qu'il pervertit. Les hommes sont privés jusqu'à leur propre existence parce que réduits au stade des êtres inférieurs qui doivent se contenter de leur unique survie biologique; pourtant en esprit, il ne reste plus que des cadavres ambulants. Le manque se traduit plus visiblement comme commodité de la vie, de sorte que le recours aux instincts animaux ne tarde de se faire de façon naturelle. Le plaisir corporel devient le seul module de consolation et des vénérables dons qui restent à l'homme, cependant qu'ils restreignent son évolution. Si l'on prive à l'homme de son cerveau, il ne lui reste plus que les plaisirs corporels à satisfaire.

Toutefois, l'urgence fait référence à convier les hommes à lutter pour qu'ils retrouvent la voie qui conduit vers l'humanité. Car, la marche vers l'humanité ne peut être interrompue parce que le retour vers l'animalité est un suicide. La morale est une île de décence qui ne tolère guère la misère. Les plus vertueux sont ceux dont la suffisance a connu. Il ne convient que de réparer les crises de la misère sur certains plans fondamentaux de la société pour rendre les animaux très humains. Tout homme qui pense avoir encore à offrir devrait fournir l'effort de venir en aide à cette humanité en haleine afin que la civilisation ne tarisse pas, mais qu'elle se modèle aux sillons d'une humanité plus vivante. Ainsi, notre humanité ne sera plus un poids à endurer mais un confort à vivre.

LES NOUVELLES VIOLATIONS GRAVES DE LA DIGNITE HUMAINE



Richard KABALU KABASELE

Séminariste de l'Archidiocèse de Kananga
Gradué en Philosophie et en Théologie

0. Introduction

Aujourd'hui, le monde nous offre plusieurs pratiques qui bafouent la dignité humaine. Il s'agit des conditions de la vie inhumaine : l'emprisonnement arbitraire, la déportation, l'esclavage, la prostitution, la traite des femmes et des enfants, ainsi que les conditions de travail indignes où les hommes sont traités comme de simples instruments de production, au lieu d'être des personnes libres et responsables. En effet, sans prétendre à l'exhaustivité, nous aborderons certaines



violations qui sont particulièrement d'actualité. Il s'agit de la théorie du genre, le changement de sexe et la violence numérique.

1. Théorie du genre

Cette théorie est l'objet de débats depuis les premiers temps de son élaboration. Elle demeure aujourd'hui un sujet de controverses. Dans la théorie du genre, le terme « genre » désigne la masculinité ou la féminité construite par l'environnement social et culturel. En effet, à en croire les tenants de cette théorie, le genre ne dépend pas du sexe biologique, il est plutôt subjectif, c'est-à-dire qu'il dépend de la perception que chaque individu a de lui-même. L'Eglise Catholique, quant à elle, souhaite avant tout « réaffirmer que chaque personne, indépendamment de sa tendance sexuelle, doit être respectée dans sa dignité et accueillie avec respect et soin, afin d'éviter toute marque de discrimination injuste et particulièrement toute forme d'agression et de violence »¹. C'est pourquoi il faut dénoncer comme contraire à la dignité humaine le fait que, dans certains pays, de nombreuses personnes sont emprisonnées, torturées et même assassinées uniquement en raison de leur orientation sexuelle.

Cependant, l'Eglise Catholique souligne les points fortement critiques présents dans la théorie du genre. Le Pape François rappelait que la voie de la paix exige le respect des droits humains, selon la formulation simple mais claire, contenue dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : « Il s'agit des principes rationnellement évidents et communément acceptés. Malheureusement, les tentatives de ces dernières décennies d'introduire de nouveaux droits qui ne sont pas pleinement importants par rapport à ceux initialement définis et pas toujours acceptables, ont suscité des colonisations idéologiques, parmi lesquelles la théorie du genre joue un rôle central et dangereux en ce sens qu'elle efface les différences dans la prétention de rendre tous égaux »².

Par conséquent, l'Eglise Catholique rappelle que la vie humaine, dans toutes ses composantes, physique et spirituelle, est un don de Dieu, qui doit être accueilli avec gratitude et mis au service du bien, car : « Vouloir disposer de soi, comme prescrit la théorie du genre, sans tenir compte de cette vérité fondamentale de la vie humaine comme don, ne signifie rien d'autre que céder à la tentation séculaire de l'être humain se faisant Dieu et entrant en rivalité avec le Vrai Dieu (...)»³.

La théorie du genre présente un autre danger qui consiste en ceci qu'elle nie la plus grande différence possible entre les êtres vivants, la différence sexuelle. Cependant, le respect de son propre corps et de celui d'autrui est essentiel face à la prolifération et à la revendication de nouveaux droits avancés par la théorie du genre. A en croire le Pape François : « Cette idéologie laisse envisager une société sans différence de sexe et sape la base anthropologique de la famille »⁴. Or, l'homme ne doit pas ignorer que le sexe biologique et le rôle socioculturel du sexe, peuvent être distingués, mais non séparés. Il faut toujours séparer le masculin du féminin dans l'œuvre créée par Dieu.

¹ FRANÇOIS (Pape), Exhortation apostolique *Amoris laetitia*, n°250.

² FRANÇOIS cité par CONGREGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, Déclaration *Dignitas infinita*, n°56.

³ CONGREGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, Déclaration *Dignitas infinita*, n°57.

⁴ FRANÇOIS (Pape), Exhortation apostolique *Amoris laetitia*, n°56.

2. Changement de sexe

La dignité du corps ne peut pas être considérée inférieure à celle de la personne en tant que telle. Le *Catéchisme de l'Église Catholique* invite l'homme d'aujourd'hui à reconnaître que « le corps de l'homme participe à la dignité de l'image de Dieu »⁵. Une telle vérité vaut son pesant d'or et mérite d'être rappelée surtout lorsqu'il s'agit de changement de sexe. Car, personne ne peut en douter, l'être humain est inséparablement composé d'un corps et d'une âme. Et le corps est le lien vivant où se déploie et se manifeste l'intériorité de l'âme.

Chaque homme ne peut se reconnaître engendré par d'autres personnes que dans son corps. Et c'est même à travers leur corps que l'homme et la femme peuvent établir une relation d'amour capable d'engendrer d'autres personnes. Ainsi, sur la nécessité de respecter l'ordre naturel de la personne humaine, le Pape François enseignait : « La création nous précède et doit être reçue comme un don. En même temps, nous sommes appelés à sauvegarder notre humanité, et cela signifie avant tout l'accepter et la respecter comme elle a été créée »⁶. L'homme oublie que toute intervention de changement de sexe menace la dignité unique qu'une personne a reçue dès le moment de la conception.

3. Violence numérique

Bien qu'il offre de nombreuses possibilités de promouvoir la dignité humaine, le progrès des technologies numériques tend de plus en plus à créer un monde dans lequel se développent l'exploitation, l'exclusion et la violence, qui peuvent porter atteinte à la dignité humaine. Il suffit seulement de penser à la facilité avec laquelle, par ces moyens, on peut mettre en danger la bonne réputation de quelqu'un par de fausses nouvelles. Sur ce point, le Pape François soulignait : « il n'est pas sain de confondre la communication avec le contact purement virtuel. De ce fait, le monde numérique est aussi un espace de solitude, de manipulation, d'exploitation et de violence, jusqu'au cas extrême du *dark web* (web caché). Les médias numériques peuvent exposer au risque de dépendance, d'isolement et de perte progressive de contact avec la réalité concrète, entravant ainsi le développement d'authentiques relations interpersonnelles »⁷.

En effet, à travers le réseau social, de nouvelles formes de violences sont diffusées. A titre illustratif, le web est un canal, parmi tant d'autres, de diffusion de la pornographie et d'exploitation des personnes à des fins sexuelles ou par le biais des jeux de hasard⁸. C'est ainsi que, là où les possibilités de connexion se multiplient, il arrive que chacun se retrouve de plus en plus isolé et démuné de relations interpersonnelles.

Dans cette perspective, la technologie doit servir la dignité humaine et non nuire à celle-ci. Cette technologie doit promouvoir la paix plutôt que la violence. Le Pape François souhaitait : « En ce monde globalisé, les médias peuvent contribuer à nous faire sentir plus proches les uns des autres ; à nous faire percevoir un sens renouvelé de l'unité de la famille

⁵ Catéchisme de l'Église Catholique, Paris, Mame, 1992, n°364.

⁶ FRANCOIS (Pape), Exhortation apostolique *Amoris laetitia*, n°56.

⁷ IDEM, Exhortation apostolique post-synodale *Christus vivit*, n°88.

⁸ Cf. *Ibid.*

humaine, qui pousse à la solidarité et à l'engagement sérieux pour une vie plus digne (pour tous) »⁹.

Conclusion

En somme, le monde post-moderne vit une crise morale, puisqu'aujourd'hui beaucoup de pratiques violent la dignité de la personne humaine, notamment, l'extrême pauvreté, la guerre, les violences contre les femmes, la théorie du genre, le changement de sexe, la violence numérique, etc. L'homme n'est pas un simple objet, dont on peut disposer comme on le ferait d'un instrument matériel, d'une chose, d'un outil quelconque. Car, nous l'avons dit, la dignité humaine s'origine dans l'acte créateur de Dieu qui, dans la création, met la personne à part, la crée à son image, et, par cet acte même, institue une exception humaine par rapport à l'animal et aux autres êtres de la nature.

Bibliographie

1. *Catéchisme de l'Eglise Catholique*. Paris, Mame, 1992.
2. *Congrégation pour la Doctrine de la foi, Déclaration Dignitas infinita*, n°57.
3. FRANÇOIS (Pape), Exhortation Apostolique Post-synodale, *Amoris laetitia*, sur l'amour dans la famille. Paris, Salvador, 2016.
4. *Idem*, Exhortation apostolique post-synodale *Christus vivit*, 2019.
5. *Idem*, Lettre Encyclique *Fratelli tutti*, sur la fraternité et l'amitié sociale. Paris, Cerf, 2020.



GOMA, L'ECOLE DE LA RESILIENCE



Raymond SAMBA

Chercheur – Pyrotechnie
Penseur libre et Chrétien
catholique convaincu

A l'allure des choses et de la situation en général, nombreux citoyens de la ville de Goma auraient le droit et le toupet de s'approprier sans aucun doute cet adage latin « *In fuga salus* » de l'historien Tite-Live qui signifie littérairement qu'il y a le salut dans la fuite. Mais hélas ! La vie continue et les espoirs sont loin de s'envoler car le lien avec les terres des aïeux résonne plus fort dans le tréfonds de chacun des habitants de cette ville dite touristique. Entre crainte et espoir, quelles seraient les attentes de cette innocente population meurtrie involontairement par les affres de la guerre ? Comment se prendre naturellement face à une situation imposée sans libre avis ? Qu'en est-il même de l'évolution de la vie courante ? Seule la « résilience » s'avère le remède par excellence au regard des événements terrifiants et stressants que les têtes ont dû et continuent de subir.

⁹ FRANÇOIS (Pape), *Fratelli tutti*, n°205.



De prime abord, il n'est pas si aisé de rappeler que depuis près de trois décennies, la population de l'Est de la République Démocratique du Congo est une cible forcée de la guerre sous toutes ses formes. Sans le vouloir, le stress et toutes les répercussions qui vont avec sont à la merci de tous. Il suffit d'être témoin oculaire de ces dits événements effarants et malheureux pour ressentir la trouille de la manière la plus aiguë qui soit.

Pas plus tard qu'au cours de cette année civile 2025, vers la fin du mois de janvier, Goma s'est vue terrassée et les détonations ont été au rendez-vous. Cela semblait inéluctable au vu de la situation sécuritaire qui dégringolait aux environs de la ville sans ignorer que la guerre est à la une depuis toujours au Kivu. Des appels de sympathie et de consolation ont surgi par-ci par-là. Heureuse cette solidarité patriotique qui a voulu savoir l'état d'esprit des habitants concernés ! Mais que dire si rien n'est faisable au niveau de la simple population ? Oui, des semaines horribles ont été vécues, des jours sombres sans lueur d'espoir car la communication elle-même (cfr communication via réseau mobile) a été momentanément coupée à la grande stupéfaction de tous. L'accès à l'eau et à l'électricité a été quasi impossible périodiquement. En dépit de tout cela, au bout de deux semaines, l'adaptation a été implantée comme naturellement dans les esprits puisque la vie se doit de continuer pour ne pas courir le risque de sa perte.

Des jours ont révélé au fur et à mesure, une population qui, loin de mourir et de sombrer dans la crainte, cherche à survivre et à s'accommoder à un nouveau style de vie. La prudence ne devait qu'être l'appui de tous car sans elle tout pourrait basculer. La situation économique était loin d'être prometteuse mais selon les possibilités, des stocks des vivres étaient bien placés dans chaque maison pour espérer affronter ces jours difficiles tout en satisfaisant à la question de la faim. Les gens ont été si prévoyants que Dieu aidant, nombreux ont survécu et tiennent encore le coup.

Traverser des périodes tellement douloureuses avec des pertes en vies humaines inopinées, combinées aux détonations, bombes et balles perdues, est sûrement un phénomène qui ne pouvait passer sans laisser des traces négatives dans un cadre psychologique. Cependant, tout en espérant à des jours meilleurs de quiétude, une attitude de résilience ne devait que s'imposer à Goma. Cette résilience qui n'est rien d'autre que la capacité d'un individu ou d'une communauté à faire face, à s'adapter ou à se reconstruire face à des expériences difficiles de crise, de stress et de traumatisme, a été le réel salut de la population de Goma. Cette attitude atteste une certaine dynamique incluant la force intérieure et la flexibilité mentale dans une dimension psychologique. Concrètement, si les activités telles que les cours, la participation aux messes et cultes, ainsi que le commerce courant sont déjà de retour aujourd'hui, c'est qu'en quelque sorte, la résilience fait effet. Tout pousse à affirmer que les habitants de Goma ont forgé une certaine force mentale qui reflète l'impermanence de la souffrance malgré sa présence et un potentiel de régénération malgré les troubles. Cela est une force d'esprit sans pareil.

Bien que l'état mental des « Gomatraciens » s'adapte et semble imperturbable au regard des faits actuels et de la résurgence des activités, rien n'empêche d'être un peu inquiet et de raisonner davantage. Tout le monde aspire à une accalmie, signe de retour de la paix et de la normalité des choses. Tels sont les espoirs nourris et le vœu le plus fort est le rétablissement de la situation de départ et constitue un devoir pressant pour les autorités

appelées à agir plutôt qu'à jacasser, à ne pas plonger dans l'opulence notoire au détriment d'un peuple en lutte contre une saudade non voulue et en quête de la tranquillité.

« *Il n'y a pas de mauvaise troupe, il n'y a que des mauvais chefs* ». Si cette dernière sentence est réellement vraie, elle se veut alors un appel impérieux de la population à ceux ou celles qui sont supposés faire sa garde ou assurer ses arrières quoi qu'il arrive. Si la résilience et la résistance ont su créer une seconde nature d'adaptation, il n'est pas si sûr que le souhait de tous soit la persistance et la continuité du moment présent.

La fameuse phrase « *l'espoir fait vivre* » est le propre de la belle ville toujours croissante et en plein développement, la ville décorée allant du volcan Nyiragongo au Lac Kivu, la ville touristique et cosmopolite depuis belle lurette, la ville où il fait beau vivre : Goma. Qui plus est, la « résilience » est le nom de tout « Gomatracien » confiant et plein d'espoir à cette heure. Que jamais cette lueur d'espoir ne s'éteigne et que le calme tant souhaité revienne ! Force à Goma !

CRISE DE GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE A LUBUMBASHI ET DEPOTOIRS A CIEL OUVERT. CAS DU DEPOTOIR DE CRAA-USINE



Elie E. Bokele

Master Ir Civil des Mines, Chercheur indépendant et Assistant de la Direction du CARF

Introduction

La ville de Lubumbashi est confrontée à une crise environnementale silencieuse mais persistante, qui est la gestion inadéquate de ses déchets urbains. Le dépotoir Craa-Usine, comme d'autres sites similaires de la ville, est situé à proximité immédiate des habitations, sous une ligne haute tension et le long du chemin de fer. Loin d'être un simple site de dépôt, il est devenu un espace de contamination, de marginalisation et de gaspillage, révélant les failles de gouvernance environnementale et sanitaire.

Dans le cadre de sa mission de recherche et d'engagement communautaire, le CARF a mené une visite de terrain pour documenter les réalités de ce site à travers une série d'observations photographiques et a proposé des pistes d'action. Les constats suivants permettent de structurer une analyse critique et de formuler des recommandations urgentes.

1. Un site de déversement industriel incontrôlé

Chaque jour, selon nos observations, entre trois et cinq camions déversent des déchets en provenance de grandes surfaces commerciales, d'entreprises automobiles et d'industries locales. Ces rejets constants, incluant des matières plastiques, métalliques et organiques parfois toxiques, alimentent une décharge à ciel ouvert, sans tri préalable ni infrastructure de traitement, et exposent les riverains à des risques sanitaires majeurs.

La proximité du site avec les habitations, combinée à l'absence de mesures de sécurité, soulève des questions urgentes de santé publique. Des pathologies liées à l'insalubrité peuvent en découler, bien qu'elles soient rarement évoluées. La mortalité liée à ces conditions reste invisible dans les statistiques officielles. Cette situation révèle un dysfonctionnement dans la coordination entre les acteurs publics et privés, et une absence de planification stratégique urbaine.

2. Une proximité dangereuse et exposition communautaire

Le dépotoir est situé dans une zone densément peuplée. Faute de clôture, de panneaux de signalisation ou de contrôle d'accès, les femmes, les enfants et les jeunes sont régulièrement aperçus dans la décharge pour ramasser des matériaux ou des objets recyclables, souvent sans protection. Ces objets, notamment des bouteilles, sont parfois réutilisés pour embouteiller de production locale (munkoyo, jus, eau, etc.), sans nettoyage ni stérilisation adéquate, créant ainsi un danger sanitaire permanent pour l'ensemble de la population. En plus, ces individus qui ramassent au quotidien ces déchets, s'exposent directement à plusieurs risques socio-sanitaires et techniques notamment : les électrocutions liées à la ligne haute tension, les accidents ferroviaires, les infections et intoxications, etc.

Cependant, le dépôt des déchets en plein air est devenu une norme tolérée, qui accentue une banalisation de l'insalubrité. Cette normalisation de l'insalubrité qui du reste, constitue une menace à l'écologie urbaine, appelle à la conscience collective, allant des réponses d'éducation environnementale, à des mesures institutionnelles fortes.

3. Une gouvernance environnementale en crise

La crise environnementale observée à Lubumbashi ne relève pas uniquement d'un déficit institutionnel. Elle est également communautaire et révèle une faible appropriation des enjeux écologiques par les citoyens eux-mêmes.

Sur le plan institutionnel, la réglementation en matière d'hygiène publique existe, mais elle demeure peu appliquée. Les juridictions locales accordent une attention limitée aux infractions environnementales, souvent par manque de compréhension ou de priorisation. Certains gestes anti-écologiques devraient pourtant être considérés comme des délits, tant leurs conséquences sur la santé publique et les écosystèmes sont graves. Cette crise institutionnelle se manifeste aussi par l'incapacité de l'État à mettre en place des infrastructures de gestion des déchets, à encadrer les opérateurs privés et à assurer le suivi des flux.

Sur le plan communautaire, l'éducation environnementale dans les écoles, les quartiers et les médias locaux se pose comme une nécessité. Les gestes écocitoyens ne sont pas valorisés à leur juste valeur, et la gestion domestique des déchets reste largement informelle. La population, souvent mal informée, banalise l'insalubrité et s'expose elle-même à des risques évitables. Cependant, les initiatives locales comme la sensibilisation, le tri et le recyclage existent mais restent irrégulières, sous-financées et à faible couverture. L'absence de centre de tri ou de collecte régulière empêche toute structuration durable du système.

4. Constats photographiques

Les observations visuelles réalisées sur le site confirment les dysfonctionnements suivants :

1. *Accumulation massive de déchets en plein air, à proximité des habitations et des infrastructures électriques*

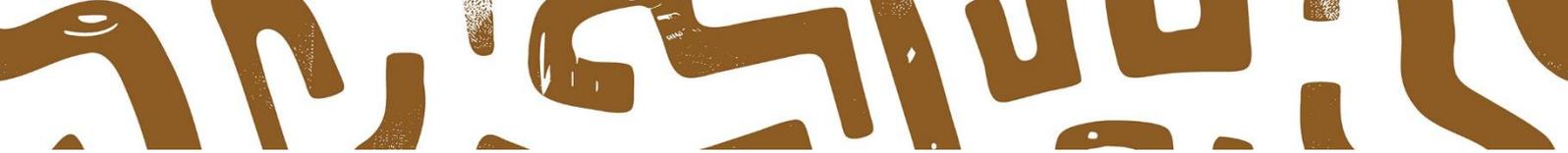


Accumulation massive de déchets en plein air – Craa-Usine, CARF, RDC

Le dépotoir du Craa-Usine fonctionne sans plan de gestion, sans personnel qualifié, ni mécanisme de traçabilité des flux de déchets. Les opérateurs privés agissent sans encadrement, souvent en violation des normes environnementales, et les déchets sont soit brûlés à ciel ouvert, soit laissés en plein air ou enfouis sans traitement préalable.

2. *Activité humaine au dépotoir Craa-Usine : tri informel des déchets par des citoyens en situation de précarité*

Des individus, hommes, femmes et enfants, trient les déchets à la main, souvent sans protection. Cette activité révèle une forme de subsistance fondée sur la récupération, mais le contact de ces personnes avec les déchets non triés expose à des infections, à des blessures et à des intoxications, dans un contexte de vulnérabilité extrême.



Activité humaine au dépotoir Craa-Usine, CARF, RDC.

3. Déchets alimentaires au dépotoir Craa-Usine : accumulation de bulbes d'ail brûlés et non triés, mêlés à des débris plastiques et verriers.

La présence massive de bulbes d'ail, certains encore emballés, indique un rejet direct de produits alimentaires par des entreprises ou des marchés, sans tri ni valorisation. D'un côté, les traces de combustion sur les aliments soulignent une pratique de traitement sauvage, inefficace et polluante, et de l'autre, le mélange de déchets organiques avec du plastique et du verre augmente les risques de pollution du sol et de l'eau, et empêche toute forme de recyclage. Cette scène illustre une absence de politique de récupération ou de redistribution alimentaire, dans une région où l'insécurité alimentaire reste une réalité.



Amas de bulbes d'ail carbonisés, CARF, RDC.

4. *Voie ferrée envahie par les déchets : illustration de la pollution étendue et de la négligence institutionnelle*

Les déchets ne sont pas confinés d'un côté du site, mais s'étendent jusqu'aux infrastructures ferroviaires, menaçant la mobilité urbaine et la sécurité. La présence de plastiques, cartons et débris divers dans un espace censé être fonctionnel révèle une perte de contrôle sur l'environnement urbain. L'état de la voie ferrée reflète une négligence institutionnelle et une absence de coordination entre les services ferroviaires, municipaux et environnementaux.



Voie ferrée envahie par les déchets,
CARF, RDC.

5. *Déchets en combustion au dépotoir Craa-Usine : absence de traitement sécurisé et pollution atmosphérique visible*

Les déchets brûlent et dégagent une fumée toxique. L'absence de traitement sécurisé et les risques de pollution de l'air sont remarqués. La combustion à ciel ouvert libère des particules fines, des gaz nocifs et des substances cancérogènes, affectant les habitants à proximité. Le mélange de plastiques, de métaux et de déchets organiques confirme l'absence de toute infrastructure de tri ou de valorisation. La présence de lignes électriques et de poteaux dans le décor renforce l'idée d'un site mal situé, exposé à des risques multiples.



Déchets en combustion au dépotoir Craa-Usine
CARF, RDC

6. Risques sanitaires et environnementaux aggravés

Le site est le théâtre de pratiques de déversement incontrôlées, notamment de matières fécales et de déchets médicaux, sans traitement préalable. Ces rejets favorisent la propagation des maladies hydriques (choléra, typhoïde), la pollution des nappes phréatiques et la dégradation des sols. La proximité des cultures vivrières (bananiers, manioc) accentue les risques de transmission fécale-orale.



Déversement de matières fécales par camion-citerne au dépotoir Craa-Usine, CARF, RDC.

Ces images renforcent la nécessité d'une réforme urgente, fondée sur la justice environnementale, la protection sanitaire et la résilience communautaire.

5. Recommandations pratiques et solutions urgentes proposées par le CARF

À la lumière des constats de terrain et des risques identifiés, le CARF propose les mesures suivantes, à mettre en œuvre de manière prioritaire :

A. Fermeture immédiate du site de Craa- Usine

- Le site ne répond à aucune norme environnementale, sanitaire ou urbanistique ;
- Il doit être fermé par arrêté municipal ou provincial, avec interdiction de tout nouveau déversement ;
- Un plan de relocalisation temporaire des déchets doit être élaboré en urgence, en concertation avec les communes.

B. Sécurisation du périmètre

- Mise en place d'une clôture physique du site pour limiter l'accès aux populations vulnérables (enfants, récupérateurs informels) ;
- Installation de panneaux de signalisation et de sensibilisation sur les risques sanitaires ;
- Surveillance communautaire ou municipale pour prévenir les déversements clandestins.

C. Mise en place d'un centre de tri et de valorisation

- Création d'un centre pilote de tri des déchets avec zones séparées (organiques, plastiques, métaux, toxiques) ;
- Formation et encadrement des récupérateurs informels pour les intégrer dans une filière de recyclage sécurisé ;
- Partenariat avec les entreprises locales pour la collecte sélective à la source.

D. Éducation environnementale et écocitoyenneté

- Campagnes de sensibilisation dans les quartiers riverains sur les risques liés aux déchets ;
- Intégration des gestes écocitoyens dans les écoles, églises et centres communautaires ;
- Création de comités de quartier pour le suivi de la gestion des déchets domestiques.

E. Création d'activités génératrices de revenus (AGR) vertes

- Soutien aux initiatives locales de compostage, recyclage et transformation des déchets ;
- Appui technique et financier aux coopératives pilotées par des jeunes et des femmes dans la valorisation des déchets ;
- Développement d'un marché local des produits recyclés (engrais, briques, objets utilitaires).

F. Réforme réglementaire et renforcement institutionnel

- Adoption d'un cadre légal provincial sur la gestion des déchets, incluant l'obligation de tri à la source, la traçabilité des flux de déchets, et des sanctions pour les déversements illégaux ;
- Renforcement des capacités des juridictions locales pour traiter les litiges environnementaux ;
- Création d'un observatoire citoyen de la salubrité urbaine.

G. Gouvernance partagée et coordination multi-acteurs

- Mise en place d'un comité de gestion des déchets incluant les communes, les entreprises productrices de déchets, les ONG environnementales, les universités et les centres de recherche ;
- Élaboration d'un plan stratégique de gestion durable des déchets à l'échelle de la ville de Lubumbashi.

Conclusion

Le dépotoir Craa-Usine est bien plus qu'un simple site de déversement : il est le symptôme d'une crise profonde de gouvernance environnementale, sanitaire et sociale à Lubumbashi. Sa localisation dangereuse, son fonctionnement anarchique, l'exposition directe des populations vulnérables et l'absence totale de normes de gestion en font un espace de non-droit environnemental.

Face à cette réalité, le CARF affirme que la fermeture immédiate du site est une mesure non négociable. Il est impératif de mettre fin à une pratique qui compromet la santé publique, dégrade les écosystèmes urbains et perpétue la marginalisation des plus pauvres.

Mais au-delà de la fermeture, c'est tout un système qu'il convient de repenser : éduquer les citoyens à leur responsabilité écologique, structurer des filières de valorisation, renforcer les capacités institutionnelles et créer des alternatives économiques durables. L'écocitoyenneté ne doit pas rester un concept : elle doit devenir une pratique quotidienne, soutenue par des politiques publiques cohérentes et inclusives.

Le CARF s'engage à poursuivre son travail de recherche, de plaidoyer et de mobilisation communautaire pour que Lubumbashi ne soit plus une ville qui subit ses déchets, mais une ville qui les transforme en opportunités de résilience, de dignité et de justice.

LES ÉCHOS DU CARF



Elie E. Bokele

Master Ir Civil des Mines, Chercheur indépendant et Assistant de la Direction du CARF

RENFORCEMENT DES CAPACITES DES COOPERATIVES MINIERES DES PROVINCES DU HAUT-KATANGA ET DU LUALABA : Professionalisation, sécurité et gouvernance coopérative

Les journées du 12 et 13 juin 2025, le Centre Arrupe pour la Recherche et la Formation (CARF) a organisé une session de formation à Fungurume sur les dangers, les risques et la sécurité dans l'exploitation minière artisanale, à l'intention des responsables des coopératives minières de Fungurume, Kansonga, Lwisha et Lubumbashi, dans le cadre du projet «*Appui des coopératives et des communautés locales pour la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement et d'une commercialisation responsables du cobalt dans le Haut-Katanga et le Lualaba*».

La session de formation visait à sensibiliser les responsables aux dangers et aux risques liés à l'exploitation minière artisanale, sur les fondements juridiques, sociaux et économiques des coopératives, et à promouvoir une gouvernance démocratique et transparente au sein des structures coopératives.

La formation, animée par M. Adrien Lenge, Project Manager du CARF, assisté par M. Elie E. Bokele, Assistant de Direction CARF, s'est articulée autour de trois modules principaux :

1. **Dangers, risques et sécurité dans l'exploitation minière artisanale en RDC** : ce module a exposé les principales menaces auxquelles font face les exploitants ou creuseurs (glissements de terrain, manque d'équipements de protection individuelle, pollution, etc.) et a proposé des mesures concrètes de prévention, soulignant l'importance de la responsabilité collective en matière de sécurité.
2. **Fondements de la spécificité d'une coopérative** : il s'agissait ici de rappeler les principes de base qui définissent une coopérative : adhésion volontaire, gestion démocratique, participation économique des membres, autonomie et indépendance, éducation et formation, coopération inter-coopérative, et engagement envers la communauté.
3. **Pratiques de bonne gouvernance d'une coopérative** : ce module a porté sur les mécanismes de transparence, de redevabilité et de participation, essentiels pour une gestion efficace. Des études de cas ont permis d'illustrer les effets positifs d'une gouvernance bien structurée sur la performance des coopératives.



Les participants ont exprimé une grande satisfaction quant à la pertinence des contenus abordés et ont souligné leur volonté de mettre en œuvre les recommandations issues de la formation au profit de leurs communautés des creuseurs.

Cette initiative s'inscrit dans un processus plus large de transformation du secteur de l'exploitation minière artisanale, en misant sur le renforcement des capacités locales. À

travers des formations ciblées et ancrées dans la réalité du terrain, le CARF contribue à l'émergence d'un secteur plus sûr, équitable et professionnel.

ACCES A L'EAU POTABLE POUR LES COMMUNAUTES RURALES DE LA CHEFFERIE DE KASONGO, PROVINCE DU HAUT-KATANGA : Le CARF procède à la remise officielle de deux bornes fontaines

Le 16 juin 2025, le Centre Arrupe pour la Recherche et la Formation (CARF) a procédé à la remise officielle de deux bornes fontaines après l'inauguration par les autorités locales politico-administratives et coutumières dans les villages AMATO et ABELO, situés dans la chefferie de Kasongo, territoire de Kipushi, à environ 45 km sur la route Lubumbashi-Kasomeno, dans la province du Haut-Katanga.



Cette action s'inscrit dans le cadre du projet : « **Résilience et moyens de subsistance durable au Congo : les agricultrices pour un développement inclusif et coopératif** », mis en œuvre par le CARF avec la subvention du Gouvernement de **NAVARRA** et l'ONG **ALBOAN**. Ce projet vise à renforcer la résilience des communautés rurales congolaises, en particulier des femmes, à travers l'accès à des ressources vitales telles que l'eau potable. Les infrastructures inaugurées et remises aux communautés viennent répondre à un besoin exprimé par celles-ci lors des séances de diagnostic participatif organisées par le CARF dans ces milieux dont les questions de développement restent très peu abordées.

Cette cérémonie de remise officielle s'est déroulée en présence de l'Administrateur du territoire (AT) de Kipushi, de Sa Majesté le Grand Chef de la chefferie de Kasongo, des chefs de villages entourés de leurs populations, ainsi que d'une délégation du CARF conduite par le Père Michael Bushiri, sj, Directeur Général du CARF *ad interim*.

La cérémonie a débuté dans le village d'Amato, où les autorités coutumières, politico-administratives et les représentants du CARF ont été chaleureusement accueillis par la population locale. Après l'hymne national de la RDC, plusieurs allocutions ont été prononcées respectivement par :

- Le Chef du village Amato ;
- Sa Majesté le Grand Chef de la chefferie Kasongo ;
- Le Père Michael Bushiri, sj, représentant le CARF ;
- L'Administrateur du territoire de Kipushi.

La cérémonie s'est poursuivie avec la bénédiction coutumière du Grand Chef, suivie de la coupure du ruban symbolique par l'AT. La remise des clefs du forage a ensuite été effectuée

en chaîne : du CARF à l'AT, puis au Grand Chef, aux chefs des villages concernés, et enfin aux responsables locaux élus pour la gestion quotidienne des ouvrages.

A Amato comme à Abelo, un mot technique a été prononcé par M. Adrien Lenge, Project Manager du CARF, soulignant l'importance de la gestion autonome, participative et durable des bornes-fontaines, dans une logique de responsabilisation communautaire. La cérémonie s'est clôturée au village Abelo, avec les mots de fin des officiels ponctués par l'hymne national de la RDC. Dans ce village, la même démarche de remise symbolique et de reconnaissance collective a été observée.

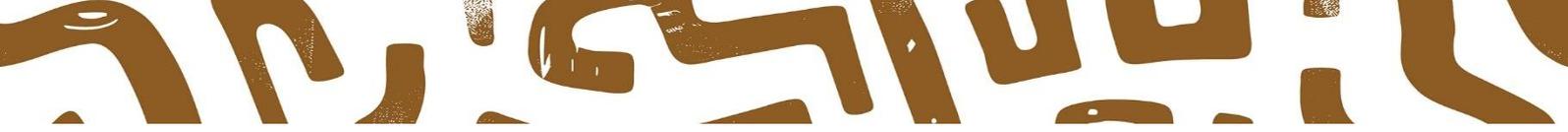
L'installation de ces forages répond à un besoin vital en eau potable exprimé depuis plusieurs années par les communautés de la chefferie de Kasongo. Pour la matérialisation de ces ouvrages, le CARF a veillé à impliquer les autorités coutumières, les leaders communautaires et les groupes de femmes, conformément à son approche fondée sur la participation locale, la redevabilité sociale et la durabilité des actions.

À travers cette action, le CARF réaffirme sa mission de promouvoir un développement humain intégral, dans un esprit de justice, de proximité et de solidarité.

ACCES A L'EAU POTABLE POUR LES COMMUNAUTES RURALES DE LA CHEFFERIE DE KASONGO, PROVINCE DU HAUT-KATANGA : Le CARF remet officiellement une borne-fontaine au village David



Le 16 juin 2025, dans le cadre de son engagement pour un développement communautaire équitable et durable, le Centre Arrupe pour la Recherche et la Formation (CARF) a procédé à la remise officielle d'une borne-fontaine au village DAVID, situé dans la chefferie de Kasongo, dans le territoire de Kipushi, à environ 45 km de Lubumbashi, sur la route de Kasomeno.



Cette action s'inscrit dans le cadre du « **Projet d'accès à l'eau potable** », mis en œuvre avec le soutien de la **Federación Navarra de Municipios y Concejos (FNMC)** et de l'ONG **ALBOAN**. Ce partenariat illustre une volonté partagée de garantir l'accès à une ressource vitale, souvent insuffisante dans les zones rurales de la RDC.

La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités politico-administratives et coutumières, des représentants du CARF, ainsi que des bénéficiaires directs. Après les mots de circonstance du Grand Chef, de l'Administrateur du territoire, et du Père Michael Bushiri, sj, Directeur Général du CARF *ad interim*, la bénédiction coutumière a précédé la coupure du ruban, moment hautement symbolique de remise de l'ouvrage.

La remise des clefs de gestion s'est faite en chaîne : du CARF à l'AT, de l'AT au Grand Chef, puis au Chef du village, jusqu'aux gestionnaires communautaires élus. Ce geste affirme la volonté de responsabilisation et de gestion participative de l'infrastructure.

Au nom du CARF, M. Adrien Lenge, Project Manager, a explicité les détails techniques sur la gestion quotidienne à long terme de la borne-fontaine, mettant l'accent sur la durabilité de l'installation, la mobilisation communautaire et la nécessité d'un entretien rigoureux. Il a insisté sur l'importance pour les bénéficiaires de prendre en main la gestion, dans une optique de la viabilité de cet ouvrage.

Cette borne-fontaine n'est pas une fin en soi : elle est un levier de transformation sociale, un symbole de justice environnementale, et un outil de promotion de la dignité humaine. Le CARF, à travers ce projet, réaffirme sa vocation à accompagner les communautés dans la construction d'un développement enraciné, inclusif et solidaire.



LEADERSHIP TRANSFORMATIONNEL AU CŒUR DES COMMUNAUTÉS MINIERES : le CARF forme les noyaux communautaires de quatre localités du Lualaba

Les 26 et 27 juin 2025, le Centre Arrupe pour la Recherche et la Formation (CARF) a animé dans la ville de Kolwezi, une formation dédiée aux noyaux communautaires des localités de Kolwezi, Kapata, Kansonga et Fungurume, dans la province du Lualaba.

Cette session s'inscrit dans le projet « **Appui aux coopératives et communautés locales pour une chaîne d'approvisionnement et une commercialisation responsable du cobalt dans le Haut-Katanga et le Lualaba** ».

Cette formation, animée par M. Adrien Lenge, Project Manager du CARF, assisté par M. Elie E. Bokele, Assistant de Direction, visait à transmettre les bases du leadership transformationnel, centré sur l'écoute, l'intégrité, la vision partagée et l'éthique de l'action collective.

Dans un secteur minier souvent marqué par les tensions et les déséquilibres, cette approche propose un modèle de gouvernance enraciné dans la proximité, la confiance, et la coresponsabilité.

Les participants, dont neuf femmes présentes, ont été appelés à réfléchir à leur posture en tant que agents de changement : comment incarner une autorité fondée sur le service ? Comment animer une dynamique collective sans reproduire les logiques d'exclusion ou de domination ? Comment renforcer les capacités de mobilisation autour des enjeux liés à la transparence, à la traçabilité et à l'amélioration des conditions de vie ?

Les échanges ont été nourris par des études de cas, des exercices pratiques et des partages d'expérience, dans un esprit de fraternité et d'ouverture.

À travers cette initiative, le CARF continue à travailler comme acteur de formation et d'accompagnement dans les régions minières, œuvrant à la revalorisation des dynamiques communautaires et à la démocratisation des savoirs pratiques liés à la gouvernance locale.



FISCALITE MINIERE ARTISANALE ET PLAIDOYER : le CARF renforce les capacités des coopératives minières des provinces du Lualaba et du Haut-Katanga



Dans le cadre du projet « **Appui aux coopératives et communautés locales pour une chaîne d'approvisionnement responsable du cobalt** », soutenu par l'ONG MISEREOR, le Centre Arrupe pour la Recherche et la Formation (CARF) a organisé, du 01 au 04 Juillet 2025, une session de formation à Lubumbashi sur les thématiques de la Fiscalité minière artisanale et du Plaidoyer.

Cette activité a réuni des représentants des coopératives minières des localités de Kapata, Lwisha, Kansonga, Fungurume et Lubumbashi, dans une dynamique de renforcement des capacités locales pour une gouvernance plus équitable et transparente du secteur minier artisanal.



Animée par M. Adrien Lenge, chargé des projets au CARF, assisté de M. Elie E. Bokele, Assistant de Direction, et de M. Lucien Kawel, Responsable IT et Bibliothécaire en Chef, la formation a permis aux participants de s'approprier les bases de la fiscalité minière artisanale en RDC, notamment :

- Les types de taxes et redevances applicables aux coopératives ;
- Les obligations légales et les mécanismes de déclaration ;
- Les enjeux de traçabilité et de redevabilité dans la chaîne du cobalt ;
- Les services légaux dans la chaîne de perception.

Le partage des expériences vécues au quotidien par les coopératives et les cas pratiques ont permis non seulement de dégager les écarts entre les textes légaux et les réalités de terrain, mais aussi d'identifier les actions pour le plaider afin de mieux défendre les intérêts des creuseurs artisanaux en coopératives.

La deuxième partie de la formation a porté sur les techniques de plaidoyer, en lien avec les droits des creuseurs artisanaux, les problèmes inhérents auxquels ils font face régulièrement, notamment la multiplicité des taxes et des services percepteurs, les barrières illégales érigées à chaque étape de la chaîne de leur activité, l'absence des ZEA, etc.

Les participants ont été invités à réfléchir à des stratégies concrètes de mobilisation, de dialogue avec les autorités, et de formulation de recommandations collectives, afin de s'attaquer à ces problèmes systémiques, et transformer l'exploitation minière artisanale en un moteur de développement socio-économique durable pour les communautés locales en général et les artisanaux miniers en particulier.

À travers cette initiative, le CARF poursuit son engagement à accompagner les acteurs locaux dans la construction d'un secteur minier plus inclusif, plus éthique, et plus respectueux des droits humains. La formation s'inscrit dans une vision de co-construction des savoirs, où les communautés deviennent des sujets actifs du changement, et non pas de simples bénéficiaires.



REMISE DES CERTIFICATS DE FORMATION EN ANGLAIS AU CARF : une Première session couronnée de succès

Le Centre Arrupe pour la Recherche et la Formation (CARF) a organisé, ce samedi 9 Août 2025, la cérémonie officielle de remise de certificats aux étudiants ayant complété la première session de formation en Anglais au *CARF Language Learning Hub* (CALLH).

Cette session, lancée en Avril 2025, a réuni des jeunes, des étudiants universitaires, des professionnels et des chercheurs autour d'un programme intensif visant à renforcer leurs compétences linguistiques dans un cadre rigoureux et inclusif.

La cérémonie s'est tenue dans une atmosphère conviviale et solennelle, en présence des apprenants, des formateurs, et des membres du personnel du CARF. Le moment fort de l'événement fut la remise des certificats par le Directeur Général du CARF, le Père Toussaint

Kafarhire, sj, qui a salué l'engagement des participants et souligné l'importance de la maîtrise de l'anglais comme un levier d'ouverture au monde.



Les étudiants certifiés ont exprimé leur satisfaction et leur motivation à poursuivre leur apprentissage, certains envisageant déjà des opportunités académiques ou professionnelles dans des contextes anglophones. Cette formation est plus qu'un apprentissage linguistique : c'est une invitation à dialoguer avec le monde, à élargir ses horizons et à bâtir des ponts entre les cultures.

Fidèle à sa vocation, le Centre Arrupe offre des formations de qualité, adaptées aux besoins de la jeunesse congolaise et nous tenons à rappeler que cette formation est permanente au sein du CARF. Nos sessions de formation s'étendent généralement sur deux mois de cours intensifs.



LE CARF FORME LES MEMBRES DES NOYAUX D'OBSERVATION COMMUNAUTAIRE SUR LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET LE CYCLE DE VIE DES PROJETS MINIERS (DU 07 AU 09 AOUT 2025)

Renforcement de la gouvernance minière : « Le CARF forme les membres des noyaux d'observation communautaire sur la participation communautaire et le cycle de vie des projets miniers »

Du 07 au 09 août 2025, le Centre Arrupe pour la Recherche et la Formation (CARF) a organisé à Lubumbashi une session de formation consacrée à la participation communautaire et la consultation des communautés locales par les entreprises minières pendant le cycle de vie des projets miniers. Cette initiative, soutenue par l'ONG MISEREOR dans le cadre du projet « *Appui aux coopératives et communautés locales pour une chaîne d'approvisionnement responsable du cobalt* », a réuni les membres des noyaux d'observation communautaire de Kolwezi, Kapata, Lwisha, Kansonga, Fungurume et Lubumbashi.

Ces acteurs locaux jouent un rôle clé dans le suivi et le contrôle citoyen au sein de leurs communautés respectives pour une gouvernance minière artisanale et industrielle juste, responsable et respectueuse des droits humains. Animée par M. Adrien Lenge, chef de projet au CARF, avec l'appui de M. Elie E. Bokele et M. Lucien Kawel, la formation s'est articulée autour de deux axes : la participation et la consultation des communautés par les entreprises minières pendant le cycle de vie d'un projet minier, de l'exploration à la fermeture.

Les participants ont exploré les obligations légales des compagnies, les outils de suivi et de plaidoyer, ainsi que des méthodes pratiques de mobilisation communautaire. À travers des études de cas, des échanges d'expériences et des exercices pratiques, les contenus ont été adaptés aux réalités vécues sur le terrain.



En renforçant la compréhension des mécanismes institutionnels et les compétences en plaidoyer, le CARF contribue à bâtir une gouvernance minière plus transparente et à promouvoir une chaîne d'approvisionnement du cobalt responsable, durable et respectueuse des droits des communautés locales.

LE CARF ADOPTE SA POLITIQUE DU GENRE : UNE ETAPE DECISIVE VERS L'EQUITE ET LA TRANSFORMATION SOCIALE (20 AOUT 2025)

RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL : « Le CARF adopte sa politique genre »

Le 20 août 2025, le Centre Arrupe pour la Recherche et la Formation (CARF) a franchi une étape importante en adoptant officiellement sa *Politique genre* institutionnelle. La cérémonie, organisée dans la salle P. Ferdinand Muhigirwa, SJ, a réuni l'ensemble du personnel autour d'un processus participatif engagé depuis plusieurs mois.

Sous la facilitation de la consultante en genre, Me Sylvie Nkolomoni, et de son équipe, ainsi que de Madame Noëlla Itumu, responsable du département Genre du CARF, et de Monsieur



Adrien Lenge, Project Manager du CARF, la rencontre a permis de finaliser un document qui se veut à la fois stratégique et ancré dans les réalités locales.

Présentée par M. Elie E. Bokele, assistant de direction du CARF, la politique repose sur cinq axes clés :

- Renforcer l'égalité des sexes au sein de l'organisation,
- Promouvoir l'autonomisation des femmes et des filles dans les communautés partenaires,
- Intégrer la dimension genre dans tous les projets,
- Lutter contre les violences basées sur le genre,
- Garantir responsabilité et redevabilité institutionnelles.

Les discussions qui ont suivi ont porté sur les mécanismes de mise en œuvre, les stratégies de sensibilisation interne et l'importance d'une formation continue. Dans une ambiance constructive, le personnel a validé la politique, marquant ainsi un tournant dans l'histoire institutionnelle du CARF.

En clôturant la séance, le Directeur Général, P. Toussaint Kafarhire, SJ, a exprimé sa gratitude et son espérance, avant de remettre des cadeaux symboliques aux consultants.

L'adoption de cette politique ouvre désormais une nouvelle phase pour le CARF : celle d'un engagement structuré en faveur de l'égalité et de la justice sociale, avec des plans d'action annuels et un suivi régulier.



Thème de la conférence : VIE CONSACRÉE ET LIENS FAMILIAUX EN CONTEXTE AFRICAIN

Conférencier : Père Gauthier Malulu Lock, sj

Par Bijiramungu Julien, SJ

La journée du Samedi 23 Août 2025, le Centre Arrupe a servi de cadre de réflexion sur les faits et questionnements qui traversent le vécu de la vie religieuse en contexte africain. Comment vivre heureux et tranquille dans une Afrique frappée par des conditions de précarité ? Quel message du vœu de pauvreté de religion pour une Afrique qui patauge dans la pauvreté ?

Tels sont les questionnements douloureux, presque lancinants, qui habitent les cœurs des religieux et religieuses africains. Tirillés entre leur engagement envers Dieu et les souffrances de leurs proches, ils avancent souvent avec un sentiment d'impuissance, de solitude ou de culpabilité.

Au cours de cette conférence très suivie, aussi bien en présentiel à Lubumbashi qu'en ligne, le panéliste du jour s'est ressourcé de sa longue expérience d'accompagnement des consacrés et a articulé sa réflexion autour de quatre axes majeurs, offrant un éclairage lucide et apaisant sur cette tension profonde.

Des faits et des phénomènes qui parlent et qui interpellent

La vie religieuse, surtout en Afrique, ne se vit pas dans l'abstraction. Elle s'inscrit dans un tissu social bien réel, fait de liens familiaux forts et de pauvreté persistante. Dès lors, plusieurs situations interpellent :

- Le religieux ou la religieuse, tout en vivant dans une communauté où tout est mis en commun, porte en lui une dette morale envers sa famille biologique, souvent dans la misère.
- Tandis qu'il ou elle bénéficie d'une vie décente (accès à la santé, à l'éducation, à un logement stable), les siens manquent parfois du strict nécessaire. Cette disparité peut devenir douloureuse, voire culpabilisante.
- Lorsqu'un besoin familial survient (maladie, funérailles, études...), on attend du religieux qu'il contribue. Mais sa réponse, limitée ou absente, est parfois jugée comme de l'indifférence, voire de l'égoïsme.
- Certains consacrés enseignent dans des écoles modèles, tout en sachant que les enfants de leur propre famille n'ont pas accès à l'école, faute de moyens.

Autant de réalités qui génèrent tension, malaise intérieur et sentiment d'incohérence.

1. Quelques questionnements essentiels à ne pas éluder

a. Que faire face à un tel état de choses ?

Face à cette réalité, le pire serait de faire comme si de rien n'était. Il ne suffit pas de se réfugier derrière des réponses toutes faites. Le vécu honnête de la consécration religieuse dans l'Afrique d'aujourd'hui exige de faire un arrêt et de considérer la question à fond.

Le conférencier a dénoncé avec force ce qu'il appelle un **"raccourci spiritualisant"**, très répandu chez certains formateurs(trices) ou supérieur(e)s : « ils ont fait vœu de pauvreté, ils n'ont qu'à faire comprendre cela à leurs familles ». Ce type de discours, au lieu d'apaiser, crée de la souffrance, pousse à la débrouillardise, ruine la vie communautaire et expose à des comportements déviants.

b. D'où proviendraient ces problèmes ? Quelles en sont les causes ?

- Le contexte économique des pays africains rend la pauvreté plus lourde à vivre. Le religieux africain, contrairement à celui des sociétés bien organisées, n'a pas de "filet familial" capable de l'aider ou de soutenir sa communauté.
- La solidarité familiale, profondément ancrée dans la culture africaine, devient une source de tension : comment dire à ses proches qu'on ne peut pas aider, alors qu'on vit mieux qu'eux ?
- La consécration à la vie religieuse est parfois perçue par les familles comme une "promotion sociale", surtout lorsque la famille est très pauvre. Cela crée des attentes irréalistes, parfois écrasantes.



Des questions ont eu à se poser quant au sens de l'abandon en contexte africain : à quoi renonce réellement un jeune homme ou une jeune femme issue d'une famille pauvre ? L'entrée dans la vie religieuse, ne serait-ce pas une forme de promotion pour eux ? Pareilles prises de position pourraient être porteuses des germes d'extrémisme.

Lorsqu'une jeune fille africaine choisit librement de se consacrer au Christ, elle renonce au privilège naturel de fonder une famille ; elle renonce à sa liberté de décider de l'usage de ses biens ou mieux, des fruits de ses labours. C'est en fait trop réductionniste que de ne voir que les biens matériels. Encore faudrait-il que posséder de l'argent procure du bonheur en retour. Il existe au-delà de la richesse financière, une richesse humaine, une richesse émotionnelle, une richesse relationnelle, etc.

2. Quelques repères spirituels et culturels

a. Une lecture biblique et théologique (retour aux sources)

Dans l'Évangile, Jésus invite ceux qu'il appelle à une rupture radicale : quitter père et mère, ne pas regarder en arrière. Pourtant, il ne rejette pas la famille : sur la croix, il confie sa mère à Jean. Ce paradoxe nous montre que l'appel de Dieu n'efface pas l'amour filial, mais le reconfigure. Il ne s'agit pas d'abandonner sa famille, mais de vivre ce lien autrement.

L'Église, quant à elle, a peu développé des réflexions spécifiques sur la tension entre le vécu du vœu de pauvreté et la solidarité familiale en Afrique. D'où la nécessité de poursuivre cette réflexion, de l'enraciner dans les réalités africaines.

b. L'éclairage de la spiritualité ignatienne

Saint Ignace, dans sa vie, a lui-même expérimenté cette tension. Il a quitté sa famille pour suivre le Christ, mais est revenu respirer "l'air natal" quand sa santé le lui demandait. Dans la formation jésuite, on examine attentivement les liens familiaux du candidat. Cela montre bien que la famille ne peut être ignorée. Ignace recommande une "distance libre", un détachement sain qui n'est ni rejet, ni dépendance affective. Un équilibre difficile, mais fécond.

c. Qu'en dit la sagesse négro-africaine ?

En Afrique, la famille est sacrée. Elle est le socle de l'identité, un lieu de refuge dans l'épreuve. Comme le dit un proverbe : *"En famille, les disputes ne sont que passagères."* Renier sa famille, c'est se renier soi-même. Mais l'aimer, ce n'est pas toujours faire ce qu'elle attend.

3. Vers un équilibre fécond : pistes pour l'avenir

Loin des discours culpabilisants ou idéalistes, il convient de reconnaître que le religieux africain ne vit pas la pauvreté de la même manière que les siens. C'est une réalité. À partir de là, plusieurs pistes se dessinent :

- Accepter cette tension comme faisant partie intégrante de la vie consacrée en Afrique.

- Trouver, personnellement et communautairement, un juste équilibre ;
- Discernement : chaque religieux doit réfléchir à la manière saine d'entretenir ses liens familiaux, sans trahir son engagement ni abandonner les siens à leur sort.
- Les congrégations doivent, elles aussi, définir des lignes claires, justes et humaines pour gérer les relations avec les familles de leurs membres. Laisser tout à la subjectivité du supérieur(e) peut mener à l'injustice, au favoritisme ou à la confusion.

Enfin, il convient de garder à l'esprit que la pauvreté religieuse n'est pas misère, mais liberté. Elle n'est pas fuite du monde, mais service de l'amour. Elle ne doit ni tuer les liens familiaux, ni les sacraliser. Elle est un chemin d'équilibre, de vérité, et d'offrande.

En somme, vivre le vœu de pauvreté en Afrique, ce n'est pas ignorer la souffrance de ses proches, mais apprendre à aimer autrement. Ce n'est pas fuir les réalités, mais les affronter avec foi, discernement et fidélité. C'est, en dépit de tout, faire de sa vie un témoignage lumineux dans un monde qui cherche des repères d'espérance.

LES ACTUALITÉS



Bijiramungu Julien, SJ
Régent au CARF

JUIN 2025

- Le mois de juin 2025 restera, sans conteste, gravé dans la mémoire des Congolais. À travers le pays, dans les rues du Sud Kivu comme dans les couloirs des institutions à Kinshasa, un vent d'espoir a soufflé après des années de violences, d'instabilité et d'incertitudes économiques. Les dates des 19 et 27 juin ont marqué un tournant historique : la signature puis la ratification d'un accord de paix aux retombées profondes. Ce texte, négocié de longue haleine, prévoit notamment le désarmement des groupes armés, le retour des réfugiés ayant fui les combats, ainsi que le retrait progressif des troupes rwandaises encore présentes sur le sol congolais. Un mécanisme de sécurité conjoint a également été mis en place pour assurer la mise en œuvre de ces engagements.

- Au-delà de la paix, c'est tout un nouveau climat d'investissements qui se dessine, notamment dans le secteur stratégique des ressources minières. Car la RDC, qui détient près de 70 % des réserves mondiales connues de cobalt, entend désormais mieux contrôler l'exploitation de ses richesses. Depuis trois ans, les cours du cobalt se sont effondrés de plus de 60 %, fragilisant l'économie du pays ainsi que les milliers de travailleurs qui dépendent directement ou indirectement de ce secteur. Face à cette crise, le ministère des Mines a décidé de prolonger l'interdiction d'exportation du métal brut, une mesure déjà en place mais désormais renforcée.

Notons que cette mesure se donne pour objectif de protéger les intérêts économiques de la RDC, stabiliser les prix sur les marchés mondiaux, et encourager le raffinage local pour capter davantage de valeur ajoutée.

Parallèlement, le gouvernement envisage l'instauration d'un système de quotas d'exportation, une initiative qui suscite des réactions contrastées dans l'industrie. Alors que le géant Glencore s'est dit favorable à une régulation concertée, d'autres acteurs majeurs comme Eurasian Resources Group ou le chinois CMOC affichent leur inquiétude. Selon eux, une telle mesure pourrait freiner les investissements et perturber davantage un marché déjà fragile.

- Du 12 au 14 juin 2025, la ville de Lubumbashi a accueilli la 20^e édition de la DRC Mining Week, un événement devenu incontournable pour les acteurs du secteur minier. Cette édition anniversaire a offert une plateforme d'échanges sur l'avenir de l'exploitation minière en République Démocratique du Congo (RDC), en mettant l'accent sur des enjeux cruciaux tels que la gouvernance minière, la transformation locale, l'éthique et la durabilité. L'ambiance était à la fois optimiste et lucide, alors que les débats ont mis en lumière les défis persistants dans un secteur vital pour l'économie congolaise.

JUILLET 2025

- Au cours du mois de juillet, les indicateurs économiques ont donné des signes d'accélération. Les géants miniers Glencore et CMOC ont annoncé une hausse de 15 % de la production de cobalt au cours du premier semestre 2025, dans un contexte marqué par la mesure d'interdiction temporaire des exportations. Une dynamique qui ravive les discussions sur les équilibres mondiaux de l'industrie des minerais stratégiques.
- Dans une optique de diversification des partenariats, la RDC a consolidé ses liens avec les Émirats arabes unis, en prélude à l'Africa Mining Week, prévue du 1^{er} au 3 octobre prochain à Cape Town, en Afrique du Sud. Parmi les accords majeurs signés : la création d'une raffinerie de cuivre et de cobalt d'une capacité annuelle de 30 000 de tonnes de cuivre et 5 000 de tonnes de sulfate de cobalt. À cela s'ajoute le financement d'un projet hydroélectrique de 46 MW dans le Haut-Katanga, ainsi qu'un investissement de 366 millions de dollars américains par la société émiratie IRH (International Resources Holding) dans la mine d'étain de Bisie, l'une des plus grandes au monde.
- Les États-Unis ne sont pas en reste. Le gouvernement congolais a officialisé un partenariat stratégique avec KoBold Metals, une entreprise spécialisée dans l'exploration à l'aide de technologies de pointe. Ce partenariat se décline en trois axes majeurs : la numérisation des données géologiques, le développement du projet de lithium à Manono (province du Tanganyika), et le lancement d'un programme d'exploration à grande échelle pour identifier



de nouveaux gisements de minerais critiques, indispensables à la transition énergétique mondiale.

- Dans la partie orientale du pays, le drame humain ne fait que s'empirer. Au moment où le pays négocie des accords économiques de grande ampleur, la douleur des populations reste vive. Dans la nuit du 27 juillet, la localité de Komanda, dans la province de l'Ituri, a été le théâtre d'un massacre d'une rare violence. Plus de cinquante civils ont été abattus alors qu'ils s'étaient rassemblés dans l'enceinte d'une paroisse. Le carnage est attribué aux Forces démocratiques alliées (ADF), un groupe armé ougandais, affilié à l'État islamique, actif depuis plusieurs années dans la région.
- Depuis janvier 2025, les enlèvements, les assassinats ciblés ainsi que des actes de terreur perpétrés par les ADF se sont intensifiés, laissant des communautés entières dans l'effroi et l'abandon. Alors que la communauté internationale salue les efforts économiques du pays, les cris étouffés des victimes de l'Est rappellent cruellement que la paix reste le socle indispensable à toute ambition de développement.